

Conseil Départemental de l'Energie - Formation Radiotéléphonie

Compte-rendu

Communes	N° Site	Lieu-dit	Opérateur	CDE	Résultats
Nogent sur Oise	60463_002	Creil Paix Tour Picot rue de la Paix 60180 Nogent sur Oise	Free	23/03/2012	<p>Avis de la DREAL : Pas de commentaire.</p> <p>Avis de la DGAC : Avis favorable.</p> <p>Avis ARS : Pas de commentaire.</p> <p>Avis DDT : L'intégration en forme de chapeau surprend. Le projet n'est pas particulièrement esthétique d'un point de vue architectural. Sachant que non loin de là, un bâtiment existant (projet Carnot) a la même intégration, peut-être cela amènera-t-il à une cohésion. D'autres solutions ont-elles été étudiées ou avez-vous procédé par homologie avec le projet Carnot situé un peu plus loin ? <i>Réponse opérateur : Par homologie. Mairie de Beauvais : On a déjà des bâtiments comme ça mais plutôt de forme rectangulaire.</i></p> <p>ROSO : Même remarque sur l'architecture en forme de chapeau, qui en plus est blanc et dans l'angle. Peut-être serait-il possible de le mettre un peu plus sur la droite ou sur la façade ? Pourquoi avez-vous choisi cette couleur ? <i>Réponse opérateur : Nous avons prévu la même couleur que le bâtiment. Avis plutôt favorable avec des réserves concernant la teinte et la forme en triangle dans l'angle de l'architecture.</i></p> <p>Avis du STAP : Le projet est à 578 m du château de Sarcus, inventaire supplémentaire des monuments historiques (ISMH) en 1929, à 588 m de la croix des vierges, ISMH en 1927, à 790 m de l'église de Nogent les Vierges classée en 1846. Avis défavorable sur le projet en l'état. La mise en œuvre de pare vues biais est en contradiction avec l'architecture très orthogonale de la tour, revoir le projet en intégrant mieux les antennes : avec des antennes tubes, ou des antennes panneaux cachées dans de fausses cheminées en résine, ou des antennes appliquées en façade (si le bailleur l'autorise). <i>Réponse opérateur : Dans ce cas, il s'agirait que l'acrotère soit très haut. Pour des antennes de 2,70 m, il faudrait une cheminée de 4 m.</i></p> <p>Conseil : Avis favorable des membres du CDE avec réserve concernant la teinte.</p>
Nogent sur Oise	60463_003	Creil Carnot résidence La Vallée rue Carnot 60180 Nogent sur Oise	Free	23/03/2012	<p>Avis de la DREAL : Pas d'observation.</p> <p>Avis de la DGAC : Avis favorable.</p> <p>Avis ARS : Pas d'observation.</p> <p>Avis DDT : Pas de remarque particulière sachant que le cache en forme de chapeau était déjà installé.</p> <p>ROSO : Pas d'observation.</p> <p>Avis du STAP : Le site se trouve à 1120 m du château de Sarcus, inventaire supplémentaire des monuments historiques (ISMH) en 1929, à 1140 m de la croix des vierges, ISMH en 1927, à 954 m de l'église de Nogent les Vierges classée en 1846. Avis défavorable sur le projet en l'état. La mise en œuvre de pare vues biais est en contradiction avec l'architecture très orthogonale de la tour, revoir le projet en intégrant mieux les antennes : avec des antennes tubes, ou des antennes panneaux cachées dans de fausses cheminées en résine, ou des antennes appliquées en façade (si le bailleur l'autorise).</p> <p>Conseil : Avis favorable des membres du CDE.</p>

Conseil Départemental de l'Energie - Formation Radiotéléphonie

Compte-rendu

Beauvais	60057_013_03	Château d'eau Louis Borel rue Louis Borel 60000 Beauvais	Free	23/03/2012	<p>Avis de la DREAL : Pas d'observation.</p> <p>Avis de la DGAC : Avis favorable.</p> <p>Avis ARS : Pas d'observation.</p> <p>Avis DDT : Le projet se situe dans le périmètre monument historique de la maison Gréber.</p> <p>ROSO : Pas de remarque particulière.</p> <p>Avis du STAP : Le projet est à 1450 m du monument historique de la cathédrale de Beauvais. Avis défavorable en l'état du projet. Les antennes seront trop visibles car décollées de la façade vu la forme conique de la cuve du réservoir. Essayer un nouveau projet avec des antennes tube. Présenter des photographies actuelles du château d'eau. <i>Mairie de Beauvais</i> : Les antennes les plus impactantes sont celles de la gendarmerie. Nous avons retenu la solution qui convenait le mieux par rapport à l'étanchéité. Le STAP doit expliciter son avis et expliquer la solution des antennes tubes. D'autre part, s'agissant d'une zone qui présente quelques problèmes de sécurité, nous avons préféré avoir des plantes grimpantes autour de la zone technique, plutôt qu'une haie. Réponse opérateur : Nous avons fait le choix de mettre les antennes en pendulaire, plutôt que des antennes tube. Ne pouvant pas effectuer des travaux au niveau de la cuve, nous avons cherché à minimiser l'impact.</p> <p>Conseil : Il convient de se rapprocher de l'ABF afin de discuter avec lui du projet et qu'il explicite sa proposition d'antenne tube.</p>
Beauvais	T15869	Beauvais Foyer des Jeunes Travailleurs 1 rue Aldebert Bellier 60000 Beauvais	Bouygues	23/03/2012	<p>Avis de la DREAL : Pas de commentaire.</p> <p>Avis de la DGAC : Avis favorable.</p> <p>Avis ARS : Pas d'observation particulière.</p> <p>Avis DDT : Pas de remarque particulière.</p> <p>ROSO : Le projet se situe à moins de 200 m d'une école primaire. Réponse opérateur : La couverture radio a été adaptée afin d'en tenir compte et de se diriger plutôt vers le centre ville.</p> <p>Avis du STAP : Avis défavorable en l'état du projet. Les antennes « nues » avaient été acceptées dans le cadre d'un site provisoire. Pour la pérennisation de celui-ci il conviendra de mieux intégrer les antennes, en les plaquant en façade, revoir le projet dans ce sens. Réponse opérateur : La solution d'antennes plaquées en façade reviendrait à se situer trop près des chambres, un minimum est à respecter par rapport à celles-ci. De plus, cette solution n'est pas envisageable techniquement puisque cela reviendrait à condamner les ouvrants du dernier étage. La solution provisoire actuelle revient à avoir environ 2 tonnes sur la toiture. Le projet présenté permet d'alléger cette charge. L'étanchéité de la toiture doit être refaite. Mairie de Beauvais : lors d'une pré-concertation avec le STAP, celui-ci avait souhaité que le projet reste en l'état et avait refusé une solution d'intégration qui n'était pas judicieuse, nous étions d'accord là dessus avec lui.</p> <p>Conseil : Avis favorable des membres présents du CDE. La DDT a recontacté le STAP à l'issue du CDE. Celui-ci devra reprendre contact avec la mairie pour expliciter son avis.</p>

Conseil Départemental de l'Energie - Formation Radiotéléphonie

Compte-rendu

Eve	771941 (en cours de modification) 2ème passage	Chemin d'Othis 60330 Eve	SFR	23/03/2012	<p>Avis de la DREAL : Je n'ai pas eu de réponses aux questions que j'avais posées « les zones de recherche de site ne sont pas détaillées, la proximité d'une ligne haute tension peut peut-être offrir une autre solution d'implantation. Le projet est là pour couvrir une commune qui se trouve en Seine et Marne et le gain semble minime au vu des cartes de couverture » et je me range à l'avis de l'ABF. Par ailleurs, la haie vive demandée par l'ABF devra être composée d'essences locales impérativement. <i>Réponse opérateur : L'objectif de couverture concerne la commune d'Eve et une autre commune en Seine et Marne. Il est à noter qu'il n'y a pas d'opérateur sur la commune d'Eve. Que faut-il entendre par essences locales ? Réponse DDT : Vous devez en tout cas éviter les haies de thuyas.</i></p> <p>Avis de la DGAC : Avis favorable.</p> <p>Avis ARS : Vu que le câblage s'effectue bien à l'extérieur, pas d'observations.</p> <p>Avis DDT : L'intégration de ce projet est très bonne. Une autre implantation conduirait probablement à une structure moins bien intégrée.</p> <p>ROSO : Pas de remarque complémentaire.</p> <p>Avis du STAP : Le projet est à 400 m du monument historique. Avis favorable. Les capots de protection des antennes seront bien plaqués sur les façades et de la même teinte que celles-ci, compris patines si nécessaire.</p> <p>Conseil : Avis favorable.</p>
-----	---	-----------------------------	-----	------------	---